

En France

En France, d'après l'Observatoire français des drogues et toxicomanies, « les dernières évaluations font état de l'existence de 150 000 à 180 000 usagers de drogues opiacées et/ou de cocaïne. Les traitements de substitution constituent une des options thérapeutiques et de soutien offerte aux personnes dépendantes aux opiacés. Ils consistent à prescrire des médicaments à base de dérivés morphiniques pour compenser les effets du manque lors de l'arrêt de la consommation des produits illicites et visent à l'obtention et au maintien d'une abstinence d'héroïne ». Le nombre théorique moyen de consommateurs de Buprénorphine Haut Dosage (BHD) commercialisée sous le nom de Subutex® atteindrait 84 500, mais l'estimation du nombre de patients durablement engagés dans un traitement ne dépasserait pas 52 000 à la fin de l'année 2002.

Depuis 10 ans, le nombre de prises en charges sanitaires et sociales concernant les usagers de drogue illicites, a fortement progressé. Il résulte de l'augmentation du nombre de toxicomanes mais aussi de l'évolution de l'offre de soins et du développement des traitements de substitution. Au cours du mois de novembre 1999, presque 27000 patients, usagers de drogues illicites, ont eu recours aux structures sanitaires et sociales.

L'usage de cannabis est en hausse continue depuis le début des années quatre vingt-dix.

Les résultats les plus récents ont été publiés en mars 2004 dans la revue Tendances de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies : « *Les substances psychoactives chez les collégiens et lycéens : consommations en 2003 et évolutions depuis dix ans* ».

La consommation de médicaments psychotropes, déclaré par les adolescentes qui ont eu 17 ans en 2002 (enquête ESCAPAD) est le suivant : 31% d'entre elles les ont déjà expérimenté et 14% en ont pris au cours du mois précédent. L'enquête européenne ESPAD montre que la consommation de tranquillisants ou de somnifères des jeunes français de 16 ans est particulièrement élevée et place la France en tête des pays européens.

En Bretagne

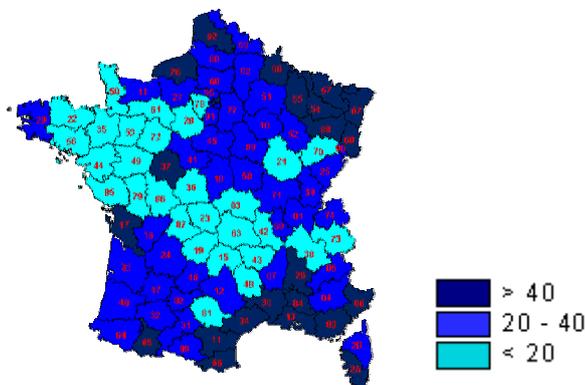
- **Bretagne, Basse-Normandie et Pays-de-la-Loire, présentent les indicateurs d'outils de réduction des risques parmi les moins élevés** dans les régions de France, en 2002, ce qui correspond à la faible proportion d'usagers de drogues par voie intraveineuse (carte 1 et tableau 2). Cependant, la situation n'est pas homogène à l'échelon départemental en Bretagne, le Finistère se distingue par un taux de vente de boîtes de Subutex® plus élevé que dans les autres départements bretons, tout en restant inférieur au taux national (tableau 3). En Bretagne, la progression du recours aux outils et services de réduction des risques est régulière et continue (tableaux 4 et 5).

- **825 usagers de drogues ont eu recours aux structures sanitaires et sociales au mois de novembre 1999** (tableau 5). Ils étaient 770 lors de l'enquête du mois de novembre 1997 (il s'agit de personnes domiciliées dans un département breton). Le taux de recours aux soins dans le Finistère est supérieur à celui de la moyenne nationale : 18.9 pour 10000 habitants de 20 à 39 ans contre 14.9.

- **Les adolescents interrogés en Bretagne sur l'usage régulier du cannabis dépassent la moyenne du reste de la France.** L'usage régulier (au moins 10 usages au cours des 30 derniers jours) est déclaré par 21% des garçons de 17 ans en Bretagne (contre 17% dans les autres régions en moyenne) et par 9% des filles (contre 6%). (Enquête ESCAPAD, exploitation régionale 2001).

- **Les taux de consommateurs de psychotropes sont proches en Bretagne et en France** (tableau 6). Les taux de consommateurs d'antidépresseurs sont au niveau de la moyenne française. Les départements des Côtes d'Armor et du Finistère présentent des taux supérieurs à ceux du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine.

① Nombre de boîtes de Subutex® vendues par 100 habitants de 20 à 39 ans en 2002 (moyenne nationale = 33,7)



Source : d'après SIAMOIS/InVS et INSEE
OFDT - Base de données ILIAD

② Prévalences régionales standardisées des patients traités par buprénorphine-haut-dosage (BHD) et méthadone (pour 100000 bénéficiaires de l'Assurance maladie) au 4ème trimestre 2000

Régions	BHD	méthadone	BHD et méthadone	Total
Basse-Normandie	82,6	4,1	0,2	87,0
Bretagne	81,0	4,9	0,2	86,2
Pays de la Loire	52,9	2,7	0,0	55,7
France métropolitaine	152,7	12,2	0,7	165,6

Source : "Les traitements de substitution aux opiacés en France métropolitaine en 2000 : les données du régime général de l'assurance maladie" - Revue Médicale de l'Assurance Maladie, volume 34, N° 2, avril/juin 2003

③ Ventes de boîtes de Subutex® pour 100 habitants de 20 à 39 ans

	2001	2002
Côtes d'Armor	13,7	16,7
Finistère	19,6	21,5
Ille-et-Vilaine	11,1	12,9
Morbihan	12,8	14,2
Bretagne	14,3	16,3
France	31,6	33,7

Source : SIAMOIS / Institut de Veille Sanitaire, INSEE

④ Nombre d'usagers sous Subutex® (hypothèse 8mg/j)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Côtes d'Armor	76	109	130	184	255	305
Finistère	397	466	503	684	638	693
Ille-et-Vilaine	226	277	312	406	403	481
Morbihan	135	174	215	279	305	333
Bretagne	834	1033	1197	1553	1601	1812

Source : Institut national de Veille Sanitaire, SIAMOIS

Méthode d'estimation du nombre d'usagers sous Subutex®

Le cadre de prescription, mis en place en 1995, est établi autour de deux médicaments, la méthadone et la buprénorphine haut dosage (BHD), commercialisée sous le nom de Subutex®. Alors qu'un traitement par la méthadone ne peut être initié que dans un centre spécialisé (CSST) ou dans un établissement de soins, la BHD peut, quant à elle, être prescrite par tout médecin.

L'évolution de la diffusion du Subutex® parmi les personnes dépendantes aux opiacés est habituellement suivie à partir d'un nombre théorique de patients traités (ou d'équivalents-patients consommant 8 mg par jour pendant un an), calculé en divisant la quantité vendue en un an (Q) par 365 (jours), puis par 8 mg. Cette dernière quantité représente la dose théorique quotidienne recommandée dans l'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché).

⑤ Prise en charge des usagers de drogue dans les structures sanitaires et sociales (suivant le département de domicile de l'usager)

	Nombre de recours		Nb de recours pour 10000 habitants de 20 à 39 ans	
	Nov. 1997	Nov. 1999	Nov. 1997	Nov. 1999
Côtes d'Armor	56	80	4,3	6,2
Finistère	318	428	14,1	18,9
Ille et Vilaine	294	180	11,2	6,8
Morbihan	102	137	6,2	8,3
France	23641	24502	14,4	14,9

Source : DREES - Enquête du mois de novembre sur la prise en charge des toxicomanes dans les structures médico-sociales.

⑥ Taux annuels départementaux standardisés de consommateurs de psychotropes selon la classe thérapeutique, en 2000 (pour 100 bénéficiaires de régime général d'assurance maladie)

Département	Antalgiques	Anxiolytiques	Hypnotiques	Antidépresseurs
Côtes d'Armor	27,2	20,1	10,8	10,0
Finistère	25,6	18,2	10,8	10,0
Ille-et-Vilaine	25,1	17,8	10,1	9,3
Morbihan	23,5	16,5	9,6	9,1
Bretagne	25,2	18,0	10,3	9,6
France métropolitaine	24,5	17,4	8,8	9,7

Source : "Médicaments psychotropes : consommation et pratiques de prescription en France métropolitaine. 2 - Données et comparaisons régionales 2000" par Lecadet J., Vidal P., Baris B., Vallier N., Fender P., Allemand H.